

PLAN CANICULE 2019

Saint-Lormel met en place son plan canicule du 1^{er} juillet 2019 au 31 août 2019.

Depuis plusieurs années et dans le cadre du principe de précaution, les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif de la commune de Saint-Lormel pour bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de fortes chaleurs.

L'inscription sur le registre est facultative et la demande doit être faite, soit par la personne elle-même ou son représentant légal ou un tiers. Pour cela, il vous suffit de retourner à la Mairie de Saint-Lormel le coupon d'inscription ci-dessous. Un accusé réception vous sera alors remis afin d'y confirmer votre inscription. La radiation du registre est possible à tout moment sur simple demande.

Le plan canicule concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées.

En cas de déclenchement par le Préfet du plan canicule, la Mairie de Saint-Lormel mettra en place des mesures spécifiques pour apporter aux bénéficiaires conseils et assistance.

Le plan canicule permet de réduire et prévenir les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Mairie de Saint-Lormel - 1 rue Saint-Pierre – 22130 SAINT-LORMEL - ☎ 02.96.84.14.80. Fax : 02.96.84.03.70.
- E-mail : mairie.st.lormel@orange.fr – www.saint-lormel.fr

XX-----

Coupon inscription - Plan canicule 2019

Personne(s) à inscrire sur le registre

① Nom : Prénom :

Date de naissance : Nom médecin traitant

② Nom : Prénom :

Date de naissance : Nom médecin traitant

Adresse :

.....
Téléphone :

Personne demandant l'inscription

La personne elle-même

Autre : Nom Prénom Qualité